



Avis public d'élection

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Sylvie Viens, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 22 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

22 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
23 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
24 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
25 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
29 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
30 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
1 octobre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
2 octobre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Geneviève Forcier.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Sylvie Viens

100, rue Guilbault, Yamaska J0G 1X0

Téléphone 450 789-2489 poste 224

Fait à Yamaska, le 20 août 2025

Sylvie Viens, présidente d'élection

SM-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.